



Parus



A paraître

- ❖ Végétaliser les toitures
- ❖ Récupérer les eaux de pluie des toitures
- ❖ Guide technique pour l'aménagement des mares et plans d'eau
- ❖ Guide technique de conception et de mise en œuvre des toitures végétalisées
- ❖ Guide technique sur la récupération de l'eau de pluie
- ❖ ...

Conception : Conseil général des Hauts-de-Seine - Crédit photographique : CG92 / Patrick FONTAINE, Willy LABRE, Alexandre PETZOLD - Illustration : Fabien Bellagamba - Avril 2007



bassin du Rond d'Issy, Parc de l'île Saint-Germain

Aménager les mares et plans d'eau

Plutôt que d'acheminer l'eau de pluie vers un réseau d'assainissement il est important de valoriser cet élément indispensable à la vie.

La création d'une mare ou d'un plan d'eau en milieu urbain contribue, grâce à sa fonction de stockage, à la maîtrise du ruissellement et enrichit la qualité paysagère et écologique du site.



Les clés de la réussite :

🌿 le dimensionnement adapté aux volumes d'eau de pluie à stocker et au fonctionnement écologique du plan d'eau

🌿 le choix de la végétation appropriée aux milieux aquatiques et aux berges

🌿 une bonne gestion et un entretien adéquat

Quelles que soient la forme et l'étendue du plan d'eau, **une profondeur minimale 1** de 1,5 m évite un réchauffement trop rapide de l'eau et **limite la prolifération des algues.**

La biodiversité est favorisée par des berges **2** en pentes douces ou en paliers.

Pour garantir un plan d'eau permanent, **l'étanchéité 3** peut être assurée par des techniques variées (argile ou géo membranes).

La mare ou le plan d'eau sont **alimentés par les eaux pluviales** du secteur qui peuvent être collectées et acheminées par des noues. **4**



La qualité de ces eaux peut être améliorée par filtration au travers de plantes épuratrices et préservée par des plantes oxygénantes immergées. **5**

Le recours à diverses plantes aquatiques 6 (immergées, flottantes, émergentes ou de berges) et aux arbustes améliore la **qualité paysagère** du site.

L'action de la mare peut être complétée par de **l'infiltration en amont 7** ou sur les berges.

Pour une information plus détaillée, se reporter au guide technique pour l'aménagement des mares et plans d'eau